

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Ouen, le 28 Février 2024

L'UNIC, branche de l'enseignement routière de la FNA, reçue par la Déléguée interministérielle à la sécurité routière suite à la mobilisation collective du 27 février

L'UNIC l'avait annoncé, elle a tenu ses promesses, une mobilisation collective s'est tenue ce 27 février en Ile de France pour exiger des solutions immédiates et effectives face à la situation critique des auto-écoles. En cause, la pénurie d'inspecteurs et d'examineurs dans le passage du permis de conduire limitant drastiquement le nombre de places disponibles pour les candidats. Arrivés sur place, les représentants de l'UNIC ont été reçus par la déléguée interministérielle à la sécurité routière, madame Florence GUILLAUME, que nous remercions sincèrement.

L'UNIC a tout de suite rappelé à la DSR qu'aujourd'hui, il existe des inégalités flagrantes entre les candidats en fonction de leur département de résidence. Cela se traduit pour nombre de candidats par des délais anormaux pour obtenir une première date d'examen, mais surtout des délais excessifs en cas de repassage, pouvant aller à plusieurs mois. C'est une situation que l'UNIC juge inacceptable. Il faut bien comprendre que pour garder leur niveau, les élèves doivent aussi reprendre des leçons, ce qui contredit l'objectif initial du gouvernement d'offrir un permis abordable et accessible à toutes les classes sociales.

L'UNIC a souligné également auprès de Madame Guillaume le nombre croissant de candidats à toutes les catégories de permis, ce qui met une pression supplémentaire sur un système déjà éprouvé. En effet, outre les défis rencontrés dans l'obtention du permis B, il y a également une augmentation du nombre de candidats pour le permis à 17 ans et une demande accrue en raison de l'extension du CPF pour le financement du permis moto. Au 29 janvier, soit 16 jours après l'ouverture de cette extension, 7000 inscriptions recensées, 11 000 au 15 février !

À la suite de l'appel à manifester lancé par l'UNIC, le Ministère nous a annoncé travailler ces derniers jours sur la mise en œuvre d'un dispositif spécifiquement adapté à soutenir les départements en tension. Nous attendons des précisions dans les prochains jours. Le Ministère a également confirmé hier des initiatives déjà prises par le gouvernement, tels que le rappel des inspecteurs à la retraite de manière volontaire, le recrutement d'examineurs de La Poste et le lancement prévu d'une nouvelle vague d'inspecteurs, **dont 40% seront affectés en Île-de-France.**

In fine, nous dénonçons l'impact financier désastreux que cette situation engendre pour nos entreprises. Rappelons que le permis de conduire est un service public, un droit opposable au candidat, et que la capacité des auto-écoles à répondre à la demande est directement liée aux moyens mis à leur disposition par les autorités compétentes.

Enfin, l'UNIC a rappelé le problème de la fraude aux examens théoriques du permis de conduire qui se normalise dangereusement. La normalisation de la fraude pose un risque réel pour la sécurité routière, car elle permet à des conducteurs non qualifiés d'obtenir leur code. Il est crucial

que les autorités compétentes prennent des mesures efficaces pour détecter et prévenir la fraude aux examens de conduite.

L'UNIC et la FNA restent bien évidemment mobilisées, avec l'aide des élus et écoles de conduite très actifs sur le terrain et des permanents engagés. L'objectif est d'améliorer le quotidien des adhérents et de garantir un service optimal aux usagers.